

Vibr'infos  
N° 43

# Journal MUNICIPAL



## Vibr'Escalade

Il y a 22 ans, Vibraye faisait le mur !



Ville de Vibraye - Décembre 2022



## COMITÉ DE REDACTION

\*\*\*

**Directeur de la publication :**  
Dominique FLAMENT

**Comité de rédaction :**  
Dominique FLAMENT  
Anne-Marie ROUGET  
Philippe GERNOT  
David CHAMBRIER  
Marie-Blanche CHAMBRIER  
Laurence GUILLARD  
Sandra MINIER  
Christophe POISSENOT  
Laurent COURDENT  
Michel LEROY

**Photos :**  
Sandra MINIER  
Philippe GERNOT  
Laurence GUILLARD  
Florent DUPIRE  
Laurent COURDENT  
Christophe POISSENOT  
Anne-Marie ROUGET

**Conception :**  
Sandra MINIER

**Impression :**  
Imprimerie GRAVE  
VIBRAYE

\*\*\*

Décembre 2022



SAMU	15
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'Urgence Européen	112
Sans abri	115
Enfants en danger	119
Harcèlement scolaire	3020
Femmes victimes de violence	3919
Victimes de maltraitance	3977
Pharmacie de garde	3237

Centre Antipoison Angers  
02.41.48.21.21.

Centre des Grands Brûlés Nantes  
02.40.08.73.04.

Hôpital de Saint-Calais  
02.43.63.64.65.

Hôpital de La Ferté-Bernard  
02.43.71.61.51.

Hôpital du Mans  
02.43.43.43.43.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

1, place de l'Hôtel de Ville - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.60.27  
courriel : [mairie@vibraye.fr](mailto:mairie@vibraye.fr)  
site internet : [www.vibraye.fr](http://www.vibraye.fr)

### Ouverture au public :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi  
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Jeudi de 8h30 à 12h30

### Rendez-vous avec Monsieur le Maire :

Dominique FLAMENT, reçoit tous les jours sur rendez-vous

### Permanences d'Adjoints :

Samedi de 11h à 12h (sauf juillet et août)

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Bibliothèque Municipale «Gaston CHEVEREAU»  
53, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.71.40.44  
courriel : [bibliotheque@vibraye.fr](mailto:bibliotheque@vibraye.fr)

### Horaires d'ouverture :

Mardi : 15h à 18h30  
Mercredi : 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30  
Vendredi : 9h30 à 11h et 16h30 à 18h30  
Samedi : 10h30 à 12h  
(La bibliothèque est fermée uniquement le samedi pendant les vacances scolaires)

## ENFANCE-JEUNESSE

Espace de la Gare  
Avenue Michel Verdier - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.55.92. - 06.27.91.95.37.  
courriel : [enfancejeunesse@vibraye.fr](mailto:enfancejeunesse@vibraye.fr)

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi  
de 9h à 11h et de 14h à 15h45  
Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h



**IntraMuros**  
*L'essentiel est près de chez vous.*

Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Play Store (Android) Apple Store (iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.

IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit

Google Play App Store

Ne pas jeter sans le voir publié

la Commune de Vibraye a adhéré à l'application **INTRAMUROS.**

**Cette application gratuite** est à télécharger en cliquant sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.

Sélectionnez ensuite la commune de Vibraye (ou autres communes) et naviguez à travers les différents onglets.

Vous pourrez découvrir les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

Pratique !! Si vous activez les notifications, vous serez automatiquement averti dès qu'une information est diffusée.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## SERVICES TECHNIQUES

La Rocade - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.71.19.75.  
courriel : [servicestechniques@vibraye.fr](mailto:servicestechniques@vibraye.fr)

## RESTAURANT SCOLAIRE

Impasse des Ecoles - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.75.42.

## SALLE DES FÊTES

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.78.62.

## CAMPING

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.87.60.  
[camping@vibraye.fr](mailto:camping@vibraye.fr)

## GYMNASES

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.78.62.

## PISCINE MUNICIPALE

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.62.48.

## ECOLE PRIMAIRE C. PAYSAN

Impasse des Ecoles - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.75.43.  
[ce.0720367h@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720367h@ac-nantes.fr)

## COLLEGE GABRIEL GOUSSAULT

78, rue Gabriel Goussault - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.60.60.  
[ce.0720058x@ac-nantes.fr](mailto:ce.0720058x@ac-nantes.fr)

## GENDARMERIE DE VIBRAYE

95, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.60.13.

### Horaires d'ouverture :

Lundi de 8h à 12h  
Mercredi et samedi de 14h à 18h

## CENTRE DE SECOURS

La Rocade - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.65.14.

## LA POSTE

55, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.42.47.  
[camping@vibraye.fr](mailto:camping@vibraye.fr)

### Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h à 12h  
Dernière levée du courrier : 12h

## EHPAD et UPAD LA PETITE BRUYÈRE

51, rue Xavier Boutet - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.60.69.  
courriel : [contact@ehpadlapetitebruyere.fr](mailto:contact@ehpadlapetitebruyere.fr)

## PISCINE MUNICIPALE

Rue de Wagendfeld - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.93.62.48.

## ASSISTANCE SOCIALE

24, rue de la Rivière - 72320 VIBRAYE  
Tél. 02.43.63.30.35.

Reçoit uniquement sur rendez-vous  
le lundi de 14h à 16h30  
et le vendredi de 9h30 à 12h

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

10, rue Saint-Pierre - 72120 SAINT-CALAIS  
Téléphone : 02.43.35.11.03  
courriel : ccvba@cc-vba.com

### Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 9h à 12h et 14h à 16h30

## MULTI ACCUEIL - RAMPE

Maison de la Petite Enfance  
Rue du Grand Prix 1906 - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.71.16.29.  
courriel : multiaccueil.valdebraye@orange.fr

### Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi (sauf jours fériés)  
de 7h30 à 18h15

### Permanence RAMPE :

Maison de la Petite Enfance - Vibraye  
Jeudi de 13h à 17h

36 ter rue de la Cornillère - Saint-Calais  
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h

## OFFICE DE TOURISME VBA

56, rue des Sablons - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.60.76.89.  
courriel : contact@tourismevba.fr  
site internet : www.tourismebrayeanille.fr

### Horaires d'ouverture :

Mardi de 10h à 12h30  
Mercredi au vendredi  
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30  
Samedi de 14h30 à 17h

### Horaires d'ouverture de la billetterie :

Mercredi et vendredi  
de 10h à 12h30  
Samedi de 14h30 à 17h  
courriel : reservationqda@tourismevba.fr

## SYVALORM

11, rue Henri Maubert - 72120 SAINT-CALAIS  
Téléphone : 02.43.35.86.05.  
Site internet : www.syvalorm.fr

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h

## DECHETERIE - VIBRAYE

La Retrourie - 72320 VIBRAYE  
Téléphone : 02.43.71.29.31.

### Horaires d'ouverture été :

Lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 18h30  
Samedi  
de 9h à 12h et 14h à 17h30

### Horaires d'ouverture hiver :

Lundi, mercredi et vendredi  
de 9h à 12h et 14h à 17h30  
Samedi  
de 9h à 12h et 14h à 17h30

## IMPÔTS

TRESORERIE LA FERTE-BERNARD  
(Réglement)

7, rue Marceau

CS 0020 - Maison de l'Etat  
72401 LA FERTE-BERNARD

Téléphone : 02.43.93.02.85.

courriel : sgc.lafertebernard@dgfip.finances.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
(Impôts sur le revenu)

13, rue aux Cordiers

BP 160

72600 MAMERS

Téléphone : 02.43.31.45.45.

courriel : sip.mamers@dgfip.finances.gouv.fr

SERVICE DEPARTEMENTAL  
DES IMPÔTS FONCIERS (Cadastre)

33, avenue du Général de Gaulle

72038 LEMANS CEDEX 9

Téléphone : 02.43.83.44.84.



**Dominique Flament  
et son Conseil Municipal**

**vous présentent leurs meilleurs voeux  
les plus chaleureux pour cette année 2023  
ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.**

# LE MOT DU MAIRE

A la sortie d'une crise sanitaire inédite ayant engendré une crise économique pour nos villes, le contexte budgétaire est de nouveau contraint pour nos collectivités. Aujourd'hui, comme tout un chacun, notre commune fait face à l'explosion des prix de l'énergie (électricité, gaz ...), des matériaux, et de ce fait du coût de réalisation de ses projets.

Les élus de Vibraye n'ont pas attendu le lancement de « l'opération sobriété » de l'Etat pour agir et prendre des mesures qui réduisent la consommation d'énergie.

- Depuis plusieurs années, nous procédons au remplacement progressif de notre réseau d'éclairage public par des led.
- Le remplacement de l'éclairage dans les différents bâtiments municipaux par des systèmes moins énergivores a été lancé. Dans quelques mois, l'éclairage de la salle des fêtes, des salles de sports seront changés par des installations led. Ces efforts vont perdurer sur les prochaines pour réaliser des économies et ne pas pénaliser fiscalement les vibraysiens.

Depuis plusieurs mois, un autre sujet préoccupe les élus : la carence en médecins au sein de notre commune et de notre territoire.

Plusieurs initiatives ont été prises : interventions auprès des cités universitaires, au niveau des hôpitaux de Paris, messages sur les médias télévisuels (SOS village), et sur les réseaux sociaux.

Nous avons créé un spot de promotion pour mettre en valeur les atouts de la commune (équipements, infrastructures), mais aussi sa qualité de vie. Disponible sur la page internet communale ([www.vibraye.fr](http://www.vibraye.fr)), Facebook et Intramuros, n'hésitez pas à le visionner et le partager.

Malheureusement, nos efforts sont restés vains. Nous ne maîtrisons pas tous les leviers pour remédier à cette situation. Pourquoi l'Etat ne met-il pas en place un numerus clausus géographique ? Cela permettrait à des médecins de s'installer là où cela est nécessaire, notamment dans nos communes rurales.

Dans ce domaine, je connais les difficultés que rencontrent l'ensemble des personnels de santé de notre commune. Je tiens à les remercier pour leur investissement. Ils travaillent sans relâche pour donner satisfaction à nos administrés.

Espérons que l'année 2023 marque la fin de ces crises. Soyons optimistes en souhaitant que les choses s'améliorent. Les conseillères et conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

Dominique FLAMENT  
Maire de VIBRAYE



## DISTRIBUTION DES SACS JAUNES Salle André LEPRETRE

\*\*\*

Vendredi 23 Décembre 2022 de 9h à 12h  
Vendredi 30 Décembre 2022 de 9h à 12h  
Samedi 7 Janvier 2023 de 9h à 12h



La Galette des Rois offerte  
par la Municipalité de Vibraye  
aux Vibraysiens  
de plus de 65 ans aura lieu le :

Dimanche 8 janvier 2023 à 15h  
Salle des Fêtes «Daphné du Maurier»

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Mesdames, Messieurs,

À peine sorties de la période Covid, nos communes et intercommunalités doivent faire face à une situation sans précédent. L'effet cumulé de l'inflation à un très haut niveau, de l'augmentation des coûts de l'énergie, des matériaux, du point d'indice des agents territoriaux va entraîner une hausse importante des dépenses annuelles de fonctionnement et compromettre nos capacités d'investissement.

C'est dans ce contexte géopolitique et économique incertain que les élus et personnels administratifs de notre EPCI vont s'efforcer malgré tout de mener à bien notre projet de territoire. En partenariat avec l'Etat, la Région, le Département et la Banque des Territoires, par le biais du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), du label Territoire d'Industries et d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT), nous nous attachons à développer l'emploi, le tourisme, la mobilité, l'habitat, les services aux familles pour les enfants et ainsi rendre notre bassin de vie plus attractif.

Nous sommes bien sûr conscients des problèmes récurrents liés à la carence de médecins généralistes et chirurgiens-dentistes. Malgré tous nos efforts, je dois reconnaître que nous sommes au point mort.

Nous regrettons également le départ vers d'autres lieux de la Trésorerie de Saint-Calais et de la médecine du travail de Saint-Calais et Dollon.

Espérons que France Services qui officie à la poste de Saint Calais depuis début 2022 rendra à toutes et à tous les services attendus par la population.

Le Département nous fait savoir qu'en 2023, toute personne le souhaitant pourra bénéficier de la fibre optique.

En conclusion, je remercie chaleureusement nos agents administratifs, techniques et petite enfance pour leur excellent travail et bien sûr l'ensemble de mes collègues élus du territoire pour leur soutien.

Au nom de la Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2023.

Michel LEROY  
Président de la CCVBA



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
des Vallées de la Braye  
et de l'Anille

## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)



Depuis 2 ans maintenant, la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille permet à ses habitants de bénéficier d'aides financières\* et d'un accompagnement renforcé gratuit à la réhabilitation de leur logement. C'est tout l'objet de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) dont le suivi-animation a été confié à l'équipe de Citémétrie.

**Propriétaires occupants, bailleurs privés, nouveaux arrivants, vous pouvez aussi en bénéficier !**

Pour cela, il faut être propriétaire d'un logement construit il y a au moins 15 ans et avoir l'envie de réaliser des travaux d'amélioration. Que ce soit pour permettre le maintien à domicile en adaptant le logement au vieillissement et au handicap, pour réaliser des travaux d'économies d'énergie (chauffage, isolation...) ou encore pour réhabiliter lourdement un logement dégradé.

Du premier contact en passant par la visite-conseil ou encore la recherche de financement, Citémétrie vous accompagne de A à Z dans votre projet.

En 2 ans, **98** propriétaires ont été accompagnés dans leur projet

Depuis le début de l'OPAH, 98 dossiers ont été acceptés par les financeurs. Ces projets représentent presque 2.43 M€ de travaux : un plus pour l'économie locale car la plupart des entreprises sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins. En termes de subventions, ces 98 dossiers ont sollicité plus de 1 161 000 € de subventions dont 18 000 € de la CCVBA, soit une moyenne de 47.7% de subventions par projet.

**Pour plus d'informations,  
Contacter l'OPAH**



**CITÊMÉTRIE**

**Tél : 02 52 35 04 26**

**[opah.vba@citemetrie.fr](mailto:opah.vba@citemetrie.fr)**



**Communauté de Communes  
des Vallées de la Braye et de l'Anille**

Berfay, Bessé-sur-Braye, La Chapelle-Huon,  
Cogners, Conflans-sur-Anille, Dollon, Ecorpain,  
Lavaré, Marolles-les-Saint-Calais, Montaillé,  
Rahay, Saint-Calais, Saint-Gervais-de-Vic,  
Sainte-Cérotte, Semur-en-Vallon,  
Val-d'Etangson, Valennes, Vancé, Vibraye

10, rue Saint-Pierre - 72120 SAINT-CALAIS  
Téléphone : 02.43.35.11.03  
courriel : [ccvba@cc-vba.com](mailto:ccvba@cc-vba.com)

**Horaires d'ouverture :**

Mardi, mercredi de 9h à 12h  
Jeudi de 9h à 12h et 14h à 16h30

\*sous conditions de ressources

## BÂTIMENT PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE



Les travaux intérieurs et extérieurs avancent pour une fin de travaux prévue en fin d'année.

Pour la façade extérieure, deux fenêtres ont été volontairement bouchées pour permettre l'installation d'un élévateur destiné aux personnes à mobilité réduite.

Dans la niche en partie basse, un tableau d'informations sera installé par l'Office du Tourisme. En partie haute, la création d'un trompe-l'œil est en réflexion.

## ECOLES : SÉCURITÉ DES ENFANTS

Les clôtures des écoles maternelles et primaires ont été changées pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

Elles ont été réhaussées à une hauteur de 1,75 m. Le portillon et le grand portail ont également été changés.



## CIMETIERE : AMÉNAGEMENT DES ALLÉES



La réglementation interdit l'utilisation de pesticide dans les cimetières.

Aussi, nous avons commencé à améliorer et embellir les allées, grâce à un engazonnement réalisé avec le procédé d'hydromulching.

Il est constitué de fertilisants, de semences et d'un substrat à base de fibres végétale, le tout dilué dans une cuve à eau et pulvérisé dans les allées avec une lance.

Dès que le gazon commencera à pousser, il sera installé une structure de type « nid d'abeilles » sur les allées pour ne pas abimer la surface lors de l'intervention des entreprises, et permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

L'entretien de ce gazon ne nécessite que de 2 à 4 tontes par an suivant la météo.

## LOTISSEMENT CROIZAT

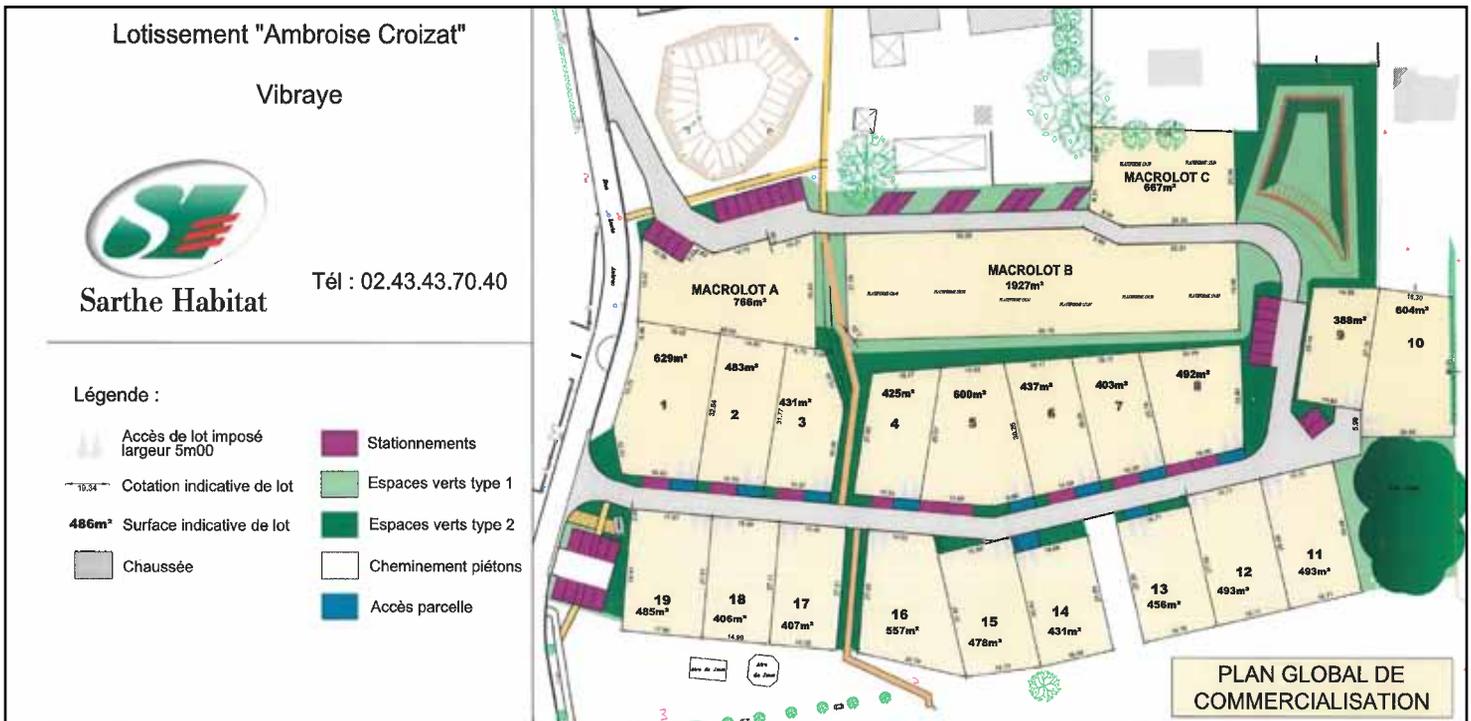
Les travaux des réseaux se terminent. La construction des logements sociaux Sarthe Habitat va débuter prochainement.

Quant aux 19 lots à construire, ils sont disponibles à la vente et peuvent être réservés auprès de Sarthe Habitat

**En parallèle, des terrains nus à construire sont en vente.**

**Les personnes intéressées peuvent dès à présent contacter Sarthe Habitat (Mme Céline JOUANNET**

**Mail : [celine.JOUANNET@sarthe-habitat.fr](mailto:celine.JOUANNET@sarthe-habitat.fr)  
Tél : 02 43 43 70 40.**



## LE DÉPARTEMENT CRÉE UNE ACTION EN FAVEUR DE LA GESTION RAISONNÉE DE L'EAU

### Soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie

Grâce à une aide pouvant atteindre 500 €, le Département accompagne les particuliers et les collectivités pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Le Département de la Sarthe est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. La collectivité a donc souhaité créer des actions en faveur de la gestion de l'eau, avec notamment la création d'une aide l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale. En effet, ces réservoirs permettent de réduire l'impact d'une forte pluie sur le réseau d'évacuation, et ensuite de restituer progressivement cette eau au milieu, à l'arrosage des plantes et ainsi soulager la consommation d'eau puisée, traitée et distribuée. L'aide à l'acquisition d'un réservoir de récupération d'eau de pluie et du matériel de raccordement représentera environ 30% de la facture, qui sera située entre 100 € et 500 €. Cette aide du Dépar-

tement est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités.

Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m<sup>3</sup> et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur.

Le dossier de demande est téléchargeable sur [www.sarthe.fr/sarthe-durable](http://www.sarthe.fr/sarthe-durable) et sera à retourner au :

DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
Service Eau et Rivières Domaniales  
Place Aristide Briand - 72000 LE MANS  
ou par courriel :  
[celine.jallot@sarthe.fr](mailto:celine.jallot@sarthe.fr)

# ACTUALITÉS

## LA COMMUNE SE DOTE D'UN NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF



Depuis septembre, une nouvelle aire dédiée à la pratique sportive est mise à disposition des sportifs de tout niveau.

Un plateau d'agrès de fitness en libre-accès permet (selon le choix et les capacités des pratiquants) de

faire des exercices de cardio ou de stretching.

Cet aménagement vient compléter l'équipement « skate-park », initié par les élus du Conseil Municipal des Jeunes de la dernière mandature.

## L'ACTIVITÉ « TENNIS » REPART

La rentrée de septembre 2022 a aussi marqué la reprise de l'activité « tennis » à Vibraye. Le tennis club de Vibraye a fusionné ses structures avec celles de l'Anille Bray Tennis club.

Cette fusion permet ainsi à tous les licenciés du club de pratiquer leur sport sur les terrains intérieurs et extérieurs des communes de Vibraye, Besse sur Bray et Saint Calais.

L'encadrement est assuré par des entraîneurs qualifiés et impliqués. De nombreux enfants ont d'ores et déjà pu découvrir ou retrouver ce sport lors des entraînements. Ces derniers ont lieu à Vibraye tous les jeudis de 17h15 jusqu'à 22h00.



## UNE CHAMPIONNE D'EQUITATION VIBRAYSIENNE

Focus sur la très belle performance sportive de Camille BOUDIER au championnat de France d'équitation, où cette dernière a décroché la troisième place du concours « inter Coupe des enseignants ».

Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club Vibraye Equitation dans un but éducatif et sportif.



## RENTRÉE DES CLASSES 2022

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, 219 écoliers ont repris le chemin de l'école. L'effectif est stable par rapport à la rentrée précédente. Ces 219 élèves sont répartis sur 9 classes (3 classes maternelles et 6 classes élémentaires), avec 3 classes en double niveau sur l'école élémentaire.

Après avoir passé 2 années à enseigner en Allemagne, Sandrine Bertrand est de retour et a pris en charge la classe « Toute petite section – petite section ». L'équipe enseignante est stable. A noter que Mme Grassin prend le relais des classes de Mme Côme (Direction) et de Mme Ponsot (temps partiel). M. Dréan assure quant à lui le complément du temps partiel de Mme Lenas.

Côté restauration scolaire, les repas sont confectionnés par 3 agents municipaux et 2 services sont assurés. Sur ce temps de pause méridienne, les enfants sont pris en charge par différents agents municipaux et bénéficient d'activités diverses.

L'apprentie CAP Petite Enfance embauchée en 2021 aux côtés des 3 ATSEMS a démissionné au cours du mois de septembre.

Par ailleurs, pour rappel, un service d'accueil périscolaire est proposé aux familles le matin dès 7 h 20, et le soir jusqu'à 18 h 45 sur 4 jours/ semaine. Il est complété par un accueil des enfants chaque mercredi après la classe.



Ces accueils sont encadrés par les agents de notre service municipal Enfance Jeunesse.

Les travaux de rénovation et de sécurisation de l'école se poursuivent. Après la pose de nouvelles clôtures (voir l'article consacré aux travaux), un sas va être construit au niveau du restaurant scolaire pour recevoir les marchandises. Cet aménagement permettra d'améliorer le respect des normes d'hygiène imposées à la collectivité.

## UN ESSAIM D'ABEILLES S'INSTALLE À VIBRAYE, SUITE...



### La boucle est bouclée ....

Le printemps marque le début de la période d'essaimage dans les colonies d'abeilles.

Aussi, en mai 2021, un essaim est venu s'installer sur la boîte aux lettres de la place de la mairie. Récupéré avec l'aide de M. Perrot (apiculteur à Berfay), il avait été placé dans une ruche acquise par la commune, puis installé dans la campagne vibraysienne.

Cette année, des enseignantes de l'école primaire

ont exprimé leur souhait de travailler sur le projet « Du miel et des abeilles ». La collectivité va donc investir dans des tenues pour équiper les enfants et les adultes lors de la visite de cette ruche.

Au fil des mois, les abeilles ont fait leur travail, et ce n'est pas moins de 14 kgs de miel qui ont été récemment récoltés.

Comme prévu, ce bon miel sera utilisé dans la confection des repas au restaurant scolaire, au gré de l'inspiration des agents de restauration. Nul doute qu'il viendra régaler les papilles gustatives de nos écoliers !!!!



# ASSOCIATION A LA UNE

## VIBR'ESCALADE

Il y a 22 ans Vibraye faisait le mur !

Un peu d'histoire. C'est en novembre 2000 que la municipalité de Vibraye, avec la volonté de Jean-Marc Blot, élu et professeur d'éducation physique et sportive, a fait installer la première structure artificielle d'escalade dans le gymnase J. Owens afin de proposer une nouvelle activité sportive aux élèves du collège et à quelques grimpeurs aficionados de l'époque ! Et c'est en 2006 que Marité Joubaud et Cyrille Germain, toujours très actifs dans le club aujourd'hui, ont officialisé la création de l'association Vibr'Escalade.



Depuis, en 2012 et 2013, le mur a été agrandi et restauré, un 2<sup>ème</sup> mur a été construit en 2014, plus haut, plus beau, dans le gymnase Costantini, avec des voies hautes de 13 mètres et une partie déversante de 3,40 m, ce qui a attiré un plus grand nombre de licenciés.



Vibr'Escalade est un club indépendant, affilié à la FFCAM (Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagnes). Et même sans la montagne à proximité, l'association propose des activités pour découvrir la joie de la grimpe aux plus jeunes, puisque le club accueille des enfants âgés de 5 à 18 ans, mais également des adultes. Cette saison 2022/2023, le club affiche 107 licenciés, dont 80 jeunes répartis en 3 groupes de niveau.

Grâce à la formation de ses dirigeants et initiateurs, une équipe de bénévoles anime et encadre les activités d'escalade pour les jeunes, chaque samedi, de 9h à 12h30, et les lundis et mercredis soir de 19h30 à 21h30 pour les adultes.

L'objectif des différents ateliers et jeux est de travailler autour des 3 thèmes : motricité, affectivité et sécurité. Les adultes présents aident à la mise en place des ateliers et des jeux et en assurent la sécurité. Quant aux enfants, contents de se retrouver lors de ces séances conviviales, ils entretiennent une motivation à venir grimper avec les autres.

Chaque année, le club propose des stages sportifs en extérieur qui permettent de concrétiser les techniques de l'escalade en montagne, en Ardèche, dans la Drôme ou les Alpilles, mais également des sorties à la journée plus près de chez nous, dans les Alpes mancelles, la Suisse Normande ou encore à Saulges, Louzes ou Thorée la Rochette.



Pour la 6<sup>ème</sup> fois, Vibr'Escalade a organisé le 27 novembre dernier un challenge ouvert aux enfants des écoles d'escalade du département. Cette compétition amicale a réuni les 8-11 ans de 9h30 à 12h30, et les 12-17 ans de 14h à 17h dans les gymnases Owens et Costantini.

L'escalade, un sport complet qui atteint des sommets et surtout qui entre aux Jeux Olympiques ! On pourrait se dire « ce n'est pas fait pour moi », mais l'escalade est accessible à la majorité d'entre

nous. C'est une activité sportive certes mais pas que... elle mobilise de nombreuses compétences du quotidien : l'équilibre, la concentration, la gestion des émotions, la confiance en soi et en l'autre, l'estime et le dépassement de soi... Bien sûr, l'escalade mobilise la force physique des bras, des jambes, des abdos et de tous les muscles que l'on ne soupçonnerait pas ! Voilà, l'escalade c'est tout cela et c'est surtout une discipline qui peut être pratiquée en famille, de 5 à ... ans !



**Laurent COURDENT,**  
président du club depuis 2012,  
remercie tout spécialement les adultes  
qui donnent généreusement de leur  
temps au service de leur passion  
et qui font « vibrer » l'école d'escalade  
par la motivation qu'ils transmettent aux  
jeunes pour se dépasser et également la  
municipalité pour le soutien  
qu'elle apporte à l'association !  
Vive l'escalade à Vibraye !

**RENSEIGNEMENTS :**  
**Laurent COURDENT**  
La Burandière  
72320 SAINT-MAIXENT

---  
Tél. 06 09 36 55 41  
---

[contact.vibrayescalade@orange.fr](mailto:contact.vibrayescalade@orange.fr)



# BIBLIOTHÈQUE «GASTON CHEVEREAU»

## C'EST DÉJÀ NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE

Dans quelque temps, ce sera Noël et les petits lecteurs pourront trouver toute une gamme de livres sur la magie de Noël.

Nos tricoteuses du mardi après-midi œuvrent à nouveau pour décorer le marché de Noël comme elles le font maintenant depuis plusieurs années, pendant que d'autres s'adonnent avec toujours autant de plaisir à des parties de Scrabble.

Régulièrement des nouveautés prennent place sur les rayonnages, Odile saura vous les conseiller !



Tricots réalisés  
lors des ateliers  
le mardi après-midi



Et puis bonne nouvelle pour les élèves de l'école primaire, Odile, Sylvie du service animation et les professeurs de l'école primaire réorganisent un rallye lecture qui n'avait pas pu se réaliser depuis la période de fermeture liée au Covid.

Odile continue régulièrement les accueils des enfants du RAM (toutes les 6 semaines environ), elle se déplace également une fois par mois au multi-accueil pour conter des histoires aux tout-petits.

Un atelier bébé lecteurs va voir le jour ! Odile et Catherine accueilleront les enfants avec leurs parents, grands-parents...et assistantes maternelles à la bibliothèque le mardi 20 décembre 2022 à 10h30 pour conter des histoires et des comptines de Noël. N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'Odile.

Un projet est en train de se mettre en place avec les bibliothèques du territoire et Sarthe Lecture. Il s'agit d'un spectacle intitulé « visite super guidée » qui sera proposé par une autrice-interprète. Celle-ci a pour mission de faire découvrir ou re-découvrir la bibliothèque aux habitants grâce à un spectacle drôle et déambulatoire. Retenez déjà les 2 dates pour le spectacle de Vibraye : 18 et 19 mars 2023 à la bibliothèque.

On vous rappelle qu'il y a encore des puzzles (de Vibraye !) à vendre.

A très bientôt dans votre bibliothèque

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi : 15h à 18h30

Mercredi : 10h30 à 12h30 et 14h à 18h30

Vendredi : 9h30 à 11h et 16h30 à 18h30

Samedi : 10h30 à 12h

(La bibliothèque est fermée uniquement le samedi pendant les vacances scolaires)



### Bibliothèque «Gaston Chevereau»

53, rue Xavier Boutet  
72320 VIBRAYE

Tél. 02.43.71.40.44.  
bibliotheque@vibraye.fr

Tarif à l'année : 3,20 €  
Puzzle : 30 €

L'association Polleniz est présente dans chaque département des Pays de la Loire.

Sa mission est d'agir pour la protection des végétaux. Cela passe par le tryptique protection, surveillance et lutte contre les espèces exotiques envahissantes et les organismes réglementés. Tout le monde peut adhérer et bénéficier des services de l'association : professionnels, collectivités, jardiniers amateurs, opérateurs de luttes collectives.

Polleniz accompagne les collectivités et particuliers sur différentes problématiques :

- Chenille processionnaire : Des campagnes de lutte collective sont organisées contre les chenilles processionnaires du pin et du chêne. Les particuliers, dont leur commune est adhérente à l'association, qui s'inscrivent sur le site de Polleniz peuvent bénéficier d'un traitement biologique de leurs arbres pour limiter les risques liés à ces chenilles (urtications, œdèmes, etc.).

- Rongeurs Aquatiques Envahissants (RAE) : Polleniz anime et coordonne cette régulation grâce à son réseau de bénévoles piégeurs. En 2021, ils ont permis de capturer en Sarthe 21 121 RAE. Une régulation nécessaire pour limiter les dégâts aux berges et limiter les risques de propagation de maladies comme la leptospirose. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut contacter Polleniz pour bénéficier de la formation adaptée.

- Plantes invasives : Polleniz propose son expertise sur les espèces invasives en réalisant des cam-



pagnes de suivi de l'Ambroisie à feuilles d'armoise et de la Berce du Caucase. Ces plantes présentent des dangers pour la santé, elles provoquent des brûlures, cloques, allergies, etc. Elles sont également des nuisances pour l'environnement de part leur propagation très rapide.

Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents spécialisés dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé publique, qui peuvent vous accompagner sur vos besoins d'expertises en santé des végétaux et en environnement.

Pour plus de renseignements :  
Polleniz 72  
ZA de la Belle Croix - 942 route du Mans  
72510 Requeil  
Tel : 02 43 85 28 65  
mail : polleniz72@polleniz.fr  
Site internet : www.polleniz.fr

## URGENCE - SANTE

### Le 116 117, numéro pour joindre un médecin généraliste de garde en Sarthe

Vous avez besoin d'un avis médical et le cabinet de votre médecin est fermé ? Composez le **116.117** où que vous soyez en Sarthe !

#### Le 116.117, pourquoi faire ?

Gratuit, le 116.117 est le numéro unique pour joindre un médecin généraliste de garde, que vous pouvez composer partout en Sarthe. Votre interlocuteur apporte une réponse médicale adaptée à vos besoins et pourra :

- Vous donner un conseil médical, vous rassurer.
- Vous orienter («pas forcément aux urgences») vers une consultation par un médecin libéral, en cabinet, au sein d'une Maison Médicale de Garde.
- Assurer votre prise en charge sans délai par les services de l'aide médicale urgente (SAMU) si né-

cessaire.

**En cas d'urgence vitale ou de doute sur la gravité de la situation, le 15 reste le numéro à composer !**

#### Quand puis-je appeler ce numéro ?

Le médecin du 116.117 vous conseille et vous oriente aux heures de fermetures des cabinets médicaux :

- En semaine, tous les jours de 9h à minuit
- Les week-ends et les jours fériés, de 8h à minuit

En savoir plus sur les numéros utiles d'accès aux soins : [pays-de-la-loire.ars.sante.fr](http://pays-de-la-loire.ars.sante.fr)

# ENFANCE-JEUNESSE

## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - ETE 2022

L'accueil de loisirs a ouvert du 18 au 29 juillet et du 22 au 31 août.

Nous avons accueilli 139 enfants à l'accueil de loisirs (sur site et en séjours), soit selon les semaines entre 36 et 63 enfants par jour. En 2021, nous avons accueilli 133 enfants et 82 en 2020.

- 35 enfants de 3 à 5 ans
- 104 enfants de 6 à 11 ans

Deux séjours ont été organisés à Marçon du 18 au 20 juillet avec 14 enfants de 6 à 8 ans, puis du 25 au 29 juillet avec 14 enfants de 8 à 11 ans.

L'équipe d'animation composée de 11 personnes (1 directeur, 1 adjoint de direction et 9 animateurs) s'est relayée tout au long de l'été pour assurer l'encadrement et l'animation des activités et des séjours.

La thématique retenue était la fête et la plage. Les enfants ayant traversé une période un peu compliquée depuis deux ans, les activités ont été déclinées et programmées pour les divertir au maximum :

- Pour les 3 / 5 ans : petits bricolages, jeux de motricité, jeux sportifs, ateliers cuisine et grands jeux
- Pour les 6 / 11 ans : quelques ateliers bricolage, des jeux de piste, des jeux sportifs, des animations sportives en partenariat avec le CDOS, des ateliers cuisine

Les enfants ont également bénéficié de sorties extérieures et d'activités organisées sur Vibraye :

- Animations en partenariat avec le Comité Départemental Olympique et Sportif :



- \* Initiation à l'athlétisme (23 enfants)
- \* Initiation du duathlon (45 enfants)
- \* Initiation au judo au dojo de Vibraye (49 enfants)
- Cinéma au Quai des Arts (34 enfants)
- Grand jeu et journée à Lavaré (62 enfants)
- Deux spectacles (musique et magie) au Centre Musical International de Roussigny à Saint Ulphace (43 et 54 enfants)
- Equitation au club hippique de Vibraye (13 enfants)
- Sans oublier les sorties aux parcs d'attractions (Family Park à Tours - 50 enfants, et TEPACAP - 37 enfants).



## ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - TOUSSAINT 2022

Nous avons accueilli 86 enfants à l'accueil de loisirs (34 enfants de 3 à 5 ans, et 52 enfants de 6 à 11 ans), soit 45 enfants par jour la première semaine et 30 sur la deuxième semaine.

L'équipe d'animation composée de 6 personnes (1 directeur et 5 animateurs sur la première semaine, et une équipe de 5 personnes (1 directeur et 4 animateurs)) s'est relayée sur les deux semaines pour assurer l'encadrement et l'animation des activités.

Nous avons programmé une thématique par semaine, à la fois pour les 3/5 ans et pour les 6/11 ans.

• Pour les 3 / 5 ans : ateliers créatifs, jeux de motricité, jeux sportifs, ateliers cuisine et grands jeux, cinéma au Quai des Arts, 2 spectacles au Quai des Arts, et une sortie à Ludykids la deuxième semaine, un atelier cirque.

• Pour les 6 / 11 ans : quelques ateliers bricolage, une enquête policière, des jeux sportifs au gymnase, cinéma et 2 spectacles au quai des arts, une sortie à la commanderie d'Arville la deuxième semaine, un atelier cirque.

## LOCAL ADO - Vacances d'été

Le Local Ado a ouvert du 18 juillet au vendredi 05 août et du 22 au 31 août. Pas moins de 40 jeunes ont fréquenté les tickets sports, et ont pu profiter des activités suivantes : grands jeux à thèmes, activités manuelles, tournoi de jeux vidéo, piscine 1 fois par semaine et 1 soirée par semaine.

Ils ont aussi participé aux sorties organisées par l'équipe d'animation : Papéa Parc (24 jeunes), Le Mans Wake Paradise (20 jeunes), Karting (20 jeunes) et paintball (21 jeunes).

Un séjour a été mis en place du 11 au 16 juillet à la Barre de Monts (Vendée). Les 18 jeunes participants ont bénéficié des activités suivantes, sous l'encadrement de 3 animateurs :

- Une sortie à l'île de Noirmoutier
- De la bouée tractée
- Une visite des marais salants
- Un parc d'attraction aquatique
- Sorties et baignade



## LOCAL ADOS Toussaint 2022

Le Local Ados a ouvert du 24 octobre au 04 novembre 2022. Il a accueilli en moyenne 16 jeunes sur cette période.

Les 29 jeunes qui ont fréquenté les Tickets Sports et ont pu pratiquer les activités suivantes : tournoi de jeux vidéo, tournoi de futsal et de handball au gymnase, jeu des 60 secondes chronos, disc golf, atelier pâtisserie.

Il ont aussi bénéficié de deux sorties, l'une à Trampoline Park (24 jeunes), l'autre au laser game (20 jeunes).

Renseignements et inscriptions  
à l'accueil de loisirs auprès de  
**Christophe POISSENOT (06 27 91 95 37)**  
**Sylvie VOLET (06 15 76 02 19)**  
à l'espace de la Gare (02 43 93 55 92)  
ou par mail [enfancejeunesse@vibraye.fr](mailto:enfancejeunesse@vibraye.fr)

---  
Pour le local ado auprès de  
**Augustin BONVALET (07 77 26 52 74)**  
ou par mail [enfancejeunesse@vibraye.fr](mailto:enfancejeunesse@vibraye.fr)

# RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS

## RESULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

De nombreux vibraysiens s'associent chaque année au concours des « maisons fleuries ». C'est à l'occasion de la cérémonie des Nouveaux habitants 2022 que les lauréats ont été récompensés de leur travail de jardinier pour mettre en valeur leur lieu de vie et embellir la commune. Qu'ils en soient remerciés.

### Catégorie CAMPAGNE

1 <sup>er</sup> - Nicole BEISCHE	2 <sup>ème</sup> - Marie-Christine LETANG
----------------------------------	---

### Catégorie PRIX D'EXCELLENCE

Monique VOLET
---------------

### Catégorie CENTRE VILLE

1 <sup>er</sup> - Catherine BOUFFARD	8 <sup>ème</sup> - Jeannine SAISON
2 <sup>ème</sup> - Eliane JOUANNEAU	9 <sup>ème</sup> - Christiane GAIENIER
3 <sup>ème</sup> - Edith THELIN	10 <sup>ème</sup> - Dominique BEZARD
4 <sup>ème</sup> - Nadine SILVA COSTA	11 <sup>ème</sup> - Robert PROVOST
5 <sup>ème</sup> - Raymonde CRUQUET	12 <sup>ème</sup> - Damien PROVOST
6 <sup>ème</sup> - Andrée BOUDET	13 <sup>ème</sup> - Solange DROUX
7 <sup>ème</sup> - Ginette CHEVET	

### Catégorie COUP DE CŒUR

Annick et Philippe GESLIN	Solange et Joël AVIGNON
---------------------------	-------------------------

## DES ASSOCIATIONS SE MOBILISENT POUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le 10 septembre dernier, quatorze volontaires adhérents à l'association des randonneurs se sont donnés rendez-vous sur différents sites vibraysiens (ville et campagne) pour un grand nettoyage.

Pas moins de 300 kg de déchets tels que canettes, plastiques, emballages alimentaires ont été récoltés et la liste n'est pas exhaustive.

Aux vacances de printemps, ce sont les jeunes footballeurs qui, accompagnés de leurs formateurs, s'emploient à nettoyer une partie de la ville.

QU'ILS SOIENT TOUS REMERCIÉS POUR LEUR INITIATIVE ET LEUR ENGAGEMENT dans le but de garder une ville propre et attrayante.

Pour chacun, n'est-il pas plus agréable de se promener dans des rues ou sur des routes propres, plutôt que de voir des déchets joncher le sol ?



## BANQUE ALIMENTAIRE 2022

Le dernier week-end de novembre, des bénévoles des communes de DOLLON, LAVARE, SEMUR-EN-VALLON et VIBRAYE ont tenu des permanences dans les différents commerces Vibraysiens et Dollonnais pour collecter des denrées dans le cadre de la banque alimentaire (624 kg).

Ces produits sont ensuite distribués tout au long de l'année sur justificatif aux résidents de ces communes.

Merci à toutes les personnes qui se sont investies sur ces deux journées.



## MARCHÉ DE NOËL

Les 2 et 3 décembre, le marché de Noël s'est tenu comme à l'habitude sur la place de l'église.

Plus d'une vingtaine d'exposants répondaient présents et de nombreux badauds en profitaient pour effectuer leurs emplettes.

**Vendredi**, après la parade dans les rues, enfants et adultes participaient avec enthousiasme aux diverses animations :

- Chorale des enfants de l'école primaire,
- Conte de Noël
- Sonneurs de trompe de chasse
- Baptêmes de poneys
- Exposition des dessins effectués par les élèves de l'école primaire et vote du public pour élire le plus beau dessin,
- Arrivée du Père Noël

**Samedi**, le clown TOTOCHÉ et la musique de St-Vincent-du-Lorouër ont apporté une touche festive.



Avant qu'ait lieu cet évènement, des petites mains bénévoles ont œuvré pour habiller les branches de sapin de divers sujets tricotés ou crochetés (réalisation par un groupe de tricoteuses et crocheteuses de la bibliothèque et de génération mouvement). Qu'elles en soient remerciées.

Les salariés ont fait preuve d'ingéniosité pour embellir Vibraye et particulièrement le site du marché (récupération de matériaux, de végétaux, d'éclairage...).

Tous les salariés des services techniques et espaces verts se sont unis pour apporter leur savoir-faire. Le public a apprécié toutes les décorations mises en place et a félicité l'équipe compétente.



# COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

## SE PRÉPARER EN CAS DE DÉLESTAGES SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN 2023

L'hiver est là, et la situation énergétique est plus compliquée qu'à l'ordinaire. Malgré les mesures mises en place par l'Etat pour produire davantage, des coupures partielles tournantes sont à craindre pour réduire une partie de la consommation si le thermomètre s'affole en janvier ou en février.

Ce que l'on sait à ce jour :

- Si l'on entre dans une phase de grande tension sur l'approvisionnement (cela dépendra essentiellement de la température), le signal EcoWatt passera au rouge. Dans ce cas, des mesures d'urgence seront données à J-3 pour éviter les coupures : demande aux usagers de

réduire au maximum la consommation, diminution de la tension sur le réseau ...

- En dernier recours, et si cela ne suffit pas, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE) déclenchera des coupures de 2 heures. Elles auront lieu sur des zones géographiques précises entre 8 h et 13 h et entre 18 h et 20 h.

A noter que le compteur Linky ne sera pas impliqué dans ces coupures : elles concerneront tous les clients qui sont raccordés au réseau électrique, qu'ils soient équipés ou non d'un compteur Linky.

Pour suivre l'état du réseau d'approvisionnement et d'éventuels risques de coupure, vous pouvez :

➔ Télécharger l'application EcoWatt



The screenshot shows the EcoWatt website's mobile app download page. The header includes the EcoWatt logo and navigation links. The main heading is 'Téléchargez notre application mobile'. Below this, there is a description of the app's purpose: to help users reduce consumption and avoid outages by providing real-time alerts and advice. A section titled 'Soyez alerté en cas de risque de coupure' explains that the app sends notifications to a smartphone when the EcoWatt signal turns red. At the bottom, there are buttons for 'DISPONIBLE SUR Google Play' and 'Télécharger dans l'App Store'.

➔ Vous inscrire sur le site <https://www.monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure/> pour être alerté par SMS



The screenshot shows the sign-up form for the EcoWatt outage alert. The heading is 'S'inscrire à l'alerte vigilance coupure'. The text explains that users will be alerted in case of a risk of outage and that they will receive advice on when to apply it. Below this, there is a form field for 'Votre numéro de téléphone portable' with a placeholder '0000000000'. A checkbox is present with the text: 'En cochant la case vous consentez à ce que vos données soient traitées selon les conditions d'utilisation exposées en cliquant sur ce lien et dont les éléments essentiels sont reproduits ci-dessous'. At the bottom, there are buttons for 'S'inscrire' and 'Contacter nous'.

Une attention particulière doit être portée aux personnes vulnérables, notamment celles placées sous appareil respiratoire ou en dialyse à domicile. Les inscriptions sur le registre communal des personnes vulnérables sont possibles tout au long de l'année. Si vous ne l'avez pas encore fait, n'hésitez pas à compléter le documents ci-dessous puis à le retourner à la mairie.

Je suis une Personne à Haut Risque Vital (= ma vie dépend de l'alimentation en électricité) :

Non

Oui

Je suis placé(e) sous appareil respiratoire

Durée d'autonomie de l'appareil en cas de coupure électrique : \_\_\_\_\_

Je suis en dialyse à domicile

Durée d'autonomie de l'appareil en cas de coupure électrique : \_\_\_\_\_

Autre (précisez) : .....

Durée d'autonomie de l'appareil en cas de coupure électrique : \_\_\_\_\_

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES À RISQUE



### IDENTITÉ

NOM et Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Sollicite mon inscription sur le registre nominatif des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres :

En qualité de personne âgée de 65 ans et plus

En qualité de personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail

En qualité de personne handicapée

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut-être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

### SITUATION

Vous vivez :  seul(e)  en couple  en famille  autre (précisez) : \_\_\_\_\_

Vous recevez régulièrement de la visite :  OUI  NON

Moins d'une fois par semaine

Une fois par semaine

Deux fois ou plus par semaine

Personnes vous rendant visite :

Famille

Voisins/amis

Vous êtes bénéficiaire de l'intervention

d'un service d'aide à domicile

Intitulé du service : .....

Téléphone : .....

d'un autre service

Intitulé du service : .....

Téléphone : .....

d'aucun service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service : .....

Téléphone : .....

d'aucun service à domicile

### PERSONNE(S) À PREVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM et Prénoms : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Lien (parent, ami, voisin) : .....

NOM et Prénoms : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Lien (parent, ami, voisin) : .....

VIBRAYE, le \_\_\_\_\_

(Signature)

# OFFRES FRANCE SERVICES à la Poste de Saint-Calais



\* Demandez conseil pour effectuer vos démarches administratives en ligne.

\* Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et aux équipements numériques : tablette, ordinateur, imprimante, scan

 <b>LA POSTE</b>	30, avenue Charles de Gaulle 72120 SAINT CALAIS Tél. 02.43.63.49.97.	<b>HORAIRES D'OUVERTURE</b> Mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h30 Samedi : 9h à 12h
--	--	---

Les services du Quotidien à côté de chez vous	Document indispensables pour vos démarches
 <p><b>MA SITUATION DE VIE CHANGE</b> Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)</li> <li>* Ma carte d'identité <b>en cours de validité</b></li> </ul>
 <p><b>JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ</b> Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)</li> <li>* Mon code <b>confidentiel</b> (compte AMELI)</li> <li>* Ma carte d'identité <b>en cours de validité</b></li> </ul>
 <p><b>JE PREPARE MA RETRAITE</b> Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)</li> <li>* Mon mot de passe <b>confidentiel</b></li> <li>* Ma carte d'identité <b>en cours de validité</b></li> </ul>
 <p><b>JE DECLARE MES IMPÔTS</b> Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mon n° fiscal et mon mot de passe <b>confidentiel</b></li> <li>* Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)</li> <li>* Mon revenu fiscal de référence (pour création compte)</li> <li>* Mon dernier avis d'imposition</li> <li>* Ma carte d'identité <b>en cours de validité</b></li> </ul>
 <p><b>J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS</b> Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mon identifiant ANTS</li> <li>* Mon mot de passe <b>confidentiel</b></li> <li>* Ma carte d'identité <b>en cours de validité</b></li> </ul>
 <p><b>JE FAIS VALOIR MES DROITS</b> Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire....</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Ma carte d'identité <b>en cours de validité</b></li> </ul>
 <p><b>JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA</b> Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte vitale)</li> <li>* Entreprise : n° de SIRET (14 chiffres)</li> <li>* Un adresse <b>email valide</b> ou un n° de téléphone portable</li> <li>* Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors la 1ère connexion)</li> </ul>
 <p><b>JE CHERCHE UN EMPLOI</b> Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mon n° d'identifiant Pôle Emploi</li> <li>* Mon mot de passe <b>confidentiel</b></li> <li>* Ma carte d'identité <b>en cours de validité</b></li> <li>* Mon CV <b>imprimé</b> ou sur clé USB (si nécessaire)</li> </ul>